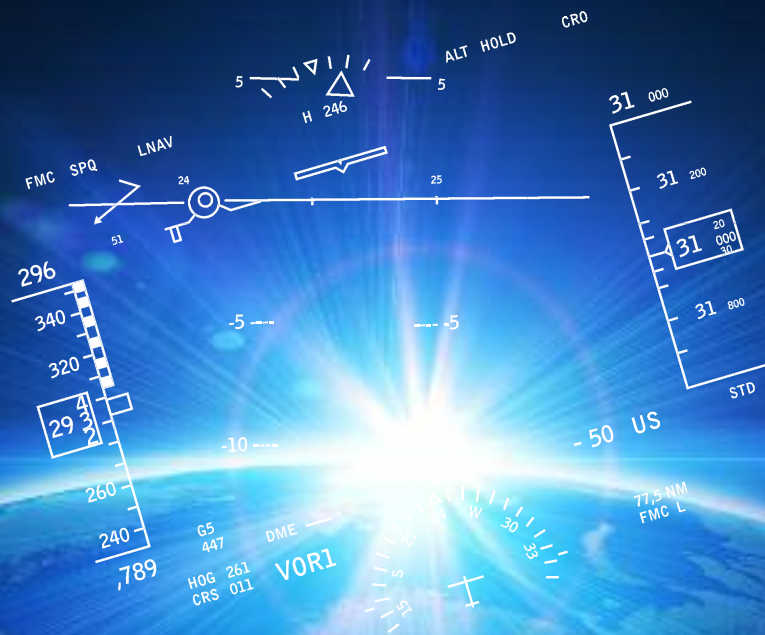


TAXE D'APPRENTISSAGE 2012

IPSA

ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE L'AIR ET DE L'ESPACE



**INSTITUT POLYTECHNIQUE DES SCIENCES AVANCÉES
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2012 - 2013**

ÉCOLE HABILITÉE À DÉLIVRER LE TITRE D'INGÉNIEUR
DIPLOME INSCRIT AU RNCP NIVEAU I
ÉCOLE RECONNUE PAR L'ÉTAT

ÉDITO



Le cap du demi-siècle passé, l'IPSA affiche aujourd'hui un bilan de développement très positif qui le hisse au rang des Grandes Écoles d'Ingénieurs. Cette réussite se mesure par la qualité de notre formation et la réponse qu'elle apporte aux industriels qui trouvent à l'IPSA des ingénieurs passionnés d'aéronautique et de spatial.

Entreprises, les Ipsaliens savent se fondre dans vos cultures, mener vos projets dans différentes activités et vous accompagner avec humilité vers l'avenir.

Cette réussite, nous vous la dédions en partie, car vous avez su soutenir notre école tant par les relations que vous entretenez pour les stages, l'emploi, les interventions diverses à l'IPSA, que par votre soutien financier.

Aussi c'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous, partenaires historiques ou du futur, pour vous remercier par avance d'attribuer cette taxe d'apprentissage 2012 à l'IPSA, laquelle sera directement investie dans les moyens mis en œuvres pour former nos, vos futurs ingénieurs.

*Hervé Renaudeau
Directeur Général de l'IPSA*

Versez votre taxe d'apprentissage à une école d'ingénieurs passionnés d'aéronautique et de spatial

L'IPSA renforce sans cesse la dynamique et la qualité de son enseignement sur les deux sites d'Ivry-sur-Seine et de Toulouse. L'accent est porté sur les moyens pédagogiques, les équipements pour les travaux pratiques, la recherche, les relations entreprises et les partenariats à l'international.

Le soutien financier des entreprises, par le versement de la taxe d'apprentissage, a un impact direct sur l'ensemble de nos actions, les moyens donnés à nos étudiants et la qualité de la formation d'ingénieurs.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, l'IPSA a besoin du soutien de ses partenaires et de la confiance qu'ils lui ont toujours apportée.



Bilan 2011

La taxe d'apprentissage 2011 a contribué à financer une partie de l'investissement en moyens de formation et a apporté un soutien financier à des étudiants méritants et nécessiteux, qui leur a permis d'accéder à une formation d'ingénieurs aérospatiale, domaine de leur passion.

→ Aménagement de nouveaux locaux à Ivry et Toulouse

- 16 nouvelles salles dédiées aux cours, travaux pratiques, et laboratoires de recherche.
- Amélioration de l'accessibilité des handicapés.

→ Investissements dans les laboratoires de travaux pratiques

- 85 postes informatiques avec licences logicielles CAO, pour les laboratoires d'électronique-mécatronique et d'informatique.
- Location ponctuelle d'un simulateur de vol Airbus A 320 et financement de la construction d'un simulateur de vol Boeing 777 en collaboration avec une association étudiante pour initier tous les étudiants à l'avionique.
- Nouveaux équipements pour les laboratoires de thermodynamique et de physique.



→ Consolidation de la recherche

- Recrutement de 2 enseignants chercheurs et acquisition d'un ordinateur scientifique parallèle pour l'étude de la simulation d'écoulement de flux.

→ L'anglais, intensif et obligatoire

- Mise en place des «piscines d'anglais» en 1^{er} et 2^e année, tutorat de groupes de 5 élèves par des intervenants anglophones.
- Aide financière pour une quarantaine d'étudiants de 3^e année pour leur semestre universitaire à l'étranger.



Les investissements concrets reconduits chaque année

→ Renforcement des moyens pédagogiques et de la recherche.

→ Prestations de laboratoires externes pour les travaux pratiques :

- Souffleries Gustave Eiffel sur Paris et ISAE/ENSICA/SUPAREO sur Toulouse
- Laboratoire de mécanique Université Paul Sabatier
- Laboratoires de mécanique et d'électronique à l'IUT Mesures Physiques Toulouse.
- TP propulsion moteur au CNAM
- TP Conception et Fabrication Assistée par Ordinateur à l'ENS Cachan

→ Partenariats avec les entreprises et actions de communication pour les élèves : conférences, visites d'entreprises, financées en partie par l'école.

→ Développement international et financement du séjour universitaire à l'étranger obligatoire des élèves en 3^e année.

→ Politique d'ouverture sociale : l'IPSA a toujours eu comme priorité d'aider financièrement les étudiants passionnés d'aéronautique et d'espace défavorisés en octroyant des bourses d'études.

Infos pratiques

→ **Catégorie** : l'IPSA est habilité à percevoir la Taxe d'Apprentissage Hors-Quota en catégorie C (et B par la règle du cumul).

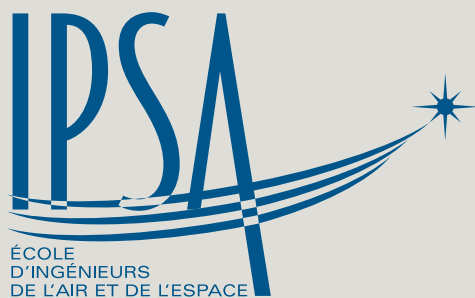
→ **Versement** : Par l'intermédiaire d'un Organisme Collecteur de la Taxe d'Apprentissage (OCTA) comme les CCI, le Syntec, le Gifas ou le Pemep.

→ **Instructions** : Précisez, lors de votre déclaration, votre souhait de faire bénéficier l'IPSA en mentionnant scrupuleusement «Montant maximum avec règle du cumul pour IPSA».Autrement votre versement risque de ne jamais arriver jusqu'à nous ou d'arriver très amputé !

Informez-nous de votre intention d'attribuer votre Taxe d'Apprentissage à l'IPSA en retournant le bordereau de versement joint, ce qui nous permettra de suivre le cheminement des montants versés pour l'IPSA et de vous en remercier.

→ **Date limite de versement** : **MERCREDI 29 FEVRIER 2012**

→ **Contact IPSA** : Sylvie GUIGOU
Directrice déléguée des relations entreprises
sylvie.guigou@ipsa.fr
Tél. : 01 56 20 62 79



IPSA PARIS

7-9, rue Maurice Grandcoing
94200 Ivry-sur-Seine

Tél. : 33 (0)1 56 20 62 60
Fax : 33 (0)1 46 70 25 85

IPSA TOULOUSE

2, avenue de l'URSS
31400 Toulouse

Tél. : 33 (0)5 67 70 67 10
Fax : 33 (0)5 62 75 10 73

www.ipsa.fr

Établissement Privé d'Enseignement Supérieur Technique

Cette école est membre de 

IONIS Education Group appuie sa réputation sur le savoir-faire de ses 18 écoles et de leurs 2 000 enseignants, ainsi que sur la réussite de ses 60 000 anciens répartis dans tous les secteurs économiques en France et dans le monde.

Depuis 1980, le groupe transmet chaque année ses valeurs : sens de l'entreprise, de l'initiative et de la responsabilité à plus de 17 000 étudiants au sein de ses écoles membres dont l'ISG, l'ESME Sudria, l'EPITA, l'ISEG Group, Epitech, l'ICS Bégué, l'IPSA, e-artsup...

Parce qu'être le 1^{er} groupe français d'enseignement supérieur privé suppose un état d'esprit différent.

La nouvelle intelligence des entreprises.